

CHRONIQUE.

Le chemin de fer de Jaffa à Jérusalem a subi des avaries sérieuses par suite des grandes pluies. On est obligé de faire des réparations. La ligne est en opération entre Jaffa et Ramleh, mais exclusivement pour les employés ; elle n'a pas encore été ouverte au public. Cependant le P. Urbain de Castelplano, supérieur de l'hospice franciscain à Ramleh, a été le premier qui par une faveur spéciale de l'administration a eu le plaisir de faire le voyage entre Ramleh et Jaffa en chemin de fer.

Guillaume II et L'ivrognerie. Le Projet de l'empereur, pour supprimer l'ivrognerie, a été révisé par ses ministres. Ceux-ci ne croient pas que le public verrait d'un bon œil les chambres adopter une mesure pour restreindre l'usage des boissons, et pour cette raison, ils proposent de se contenter de punir plus sévèrement les ivrognes à l'avenir.

L'empereur n'est pas de cette opinion. On lui a transmis une copie de la mesure que l'on se propose de soumettre au landstag.

Il a envoyé le projet aux ministres, en suggérant de faire soumettre à l'analyse les boissons livrées à la consommation.

Frappé de l'étendue des ravages causés par l'ivrognerie, le gouvernement a ouvert une enquête, afin de constater jusqu'à quel degré l'usage des boissons frelatées contribue aux maux que révèlent la statistique des hopitaux et les renseignements provenant d'autres sources.

On constate, d'après un rapport officiel, qu'il y a eu, dans la première quinzaine de juillet, 147 suicides, causés pour la plupart par l'intempérance.

On se propose d'imposer les pénalités les plus sévères pour empêcher la vente des boissons malsaines.

Coupable de lèse-majesté. Un vicaire de Wollstein (Posen), ayant rendu visite à une famille de la paroisse, avait remarqué que le portrait de l'empereur Guillaume était suspendu entre deux images représentant des saints. Il avait pris la liberté de faire observer à la mère de famille que ce rapprochement entre un souverain protestant et des saints de l'Église catholique était inconvenant et blessant pour ces derniers. Traduit devant le tribunal correctionnel de Wollstein pour répondre du crime de lèse-majesté, le vicaire vient d'être condamné à quatre mois de forteresse.---Dieu ratifiera-t-il cette condamnation ?